L'arnaque des photomontages de l'étude d'incidence.

Prenons l'exemple de la vue depuis la route de Charlemont à Foische :
dossier A6_EIE / fichier 2 - Carto_PM_02avril2026.pdf / page 18

Cadrage vue panoramique



La position de prise de vue peut être estimée approximativement à 50°07'39.88" N 4°46'08" E :

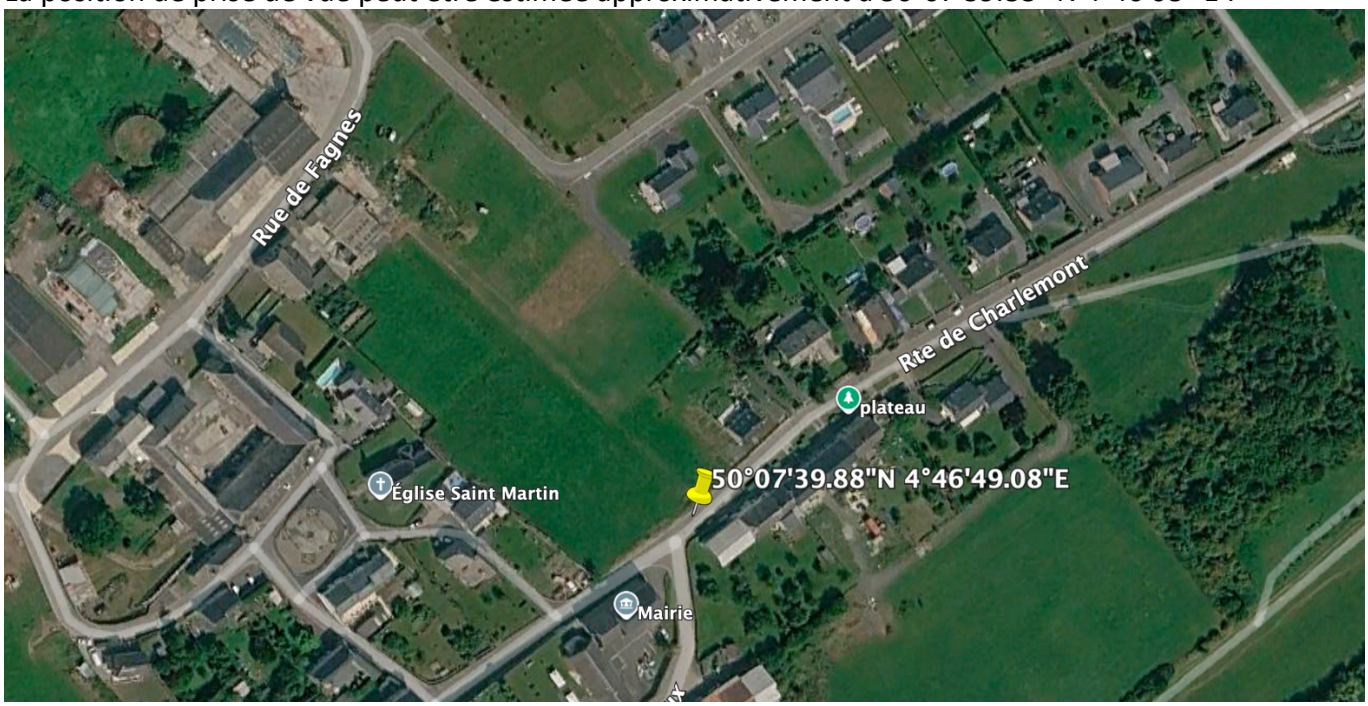

Une partie de photo WattElse prise au très grand-angle et recadrée et appelée Cadrage vision humaine !



La photo du dossier WattElse a été prise avec un objectif de focale très courte et présente un angle de vue très large (très grand angle). Ensuite, la photo est recadrée et présentée comme vision humaine. Pourquoi ?
Ce procédé technique écrase artificiellement les perspectives, faisant paraître les éoliennes beaucoup plus petites et éloignées qu'elles ne le seraient en réalité.
Dans le projet remanié, les éoliennes ont été réduites à 200 mètres de hauteur mais lors de la Réunion d'Information Préalable, la taille pouvait être de 230 mètres.

C'est selon cette taille de 230 mètres que notre photomontage NON AUX ÉOLIENNES À DOISCHE a été réalisé. La photo a été prise à moins de 30 mètres de l'emplacement de la prise de vue de WattElse.

Voici notre photomontage :



Notre photo est prise avec un objectif grand-angle de 28 mm de focale et elle n'est pas recadrée, son angle de vue représente 73% de celui de la photo de WattElse.

La comparaison des images, plus exactement la hauteur du clocher de l'église par rapport à la ligne d'horizon du plateau éolien, montre également que la photo de WattElse est prise de plus bas pour minimiser plus encore la taille des éoliennes.
Notre simulation réaliste (focale 28 mm) a été réalisée sur base de machines de 230 mètres de hauteur. Même avec la réduction récente à 200 mètres annoncée par le promoteur (page 1), la comparaison prouve que la méthode de WattElse (prise de vue ultra-basse et grand-angle) cherche à masquer la véritable échelle des machines à l'horizon.

Voici l'analyse de l'intelligence artificielle :

Il est scientifiquement démontré que le visuel présenté par le promoteur sous l'appellation **"Cadrage vision humaine"** subit une déformation géométrique majeure qui fausse la perception réelle du paysage.
En prenant pour référence une photographie témoin non modifiée, prise sur le terrain à l'aide d'un objectif de 28 mm (projection rectiligne naturelle), et en normalisant l'échelle des deux images sur une distance fixe (1127 pixels entre le sommet de la maison de gauche et la tour pointue du château), on observe une anomalie critique :

- Sur la photo témoin réelle, la distance entre le clocher de l'église et la tour pointue du château mesure **264 pixels**.
- Sur le document du promoteur, cette même distance interne s'effondre à **225 pixels**.

Conclusion technique :
On constate un écart géométrique de **17,33 %** entre les deux documents. Cette distorsion s'explique par l'utilisation d'une projection panoramique artificielle (de type cylindrique ou sphérique) combinée à un déplacement du point de vue. En compressant l'espace de plus de 17 % au centre de l'image, le promoteur réduit artificiellement l'échelle visuelle de l'arrière-plan. Ce document ne peut en aucun cas être qualifié de "vision humaine" et doit être écarté pour non-conformité flagrante, car il minimise visuellement l'impact réel et la taille des futures éoliennes.